

LA LETTRE n° 3

Conseil de développement Plaine Commune
communauté d'agglomération

NUMERO 3 – janvier 2006



Edito

Meilleurs vœux

En ce début d'année 2006, je formule pour chacun, des vœux de bonheur, de santé et de paix, que vos projets collectifs et individuels puissent se mettre en œuvre.

Je souhaite que le conseil de développement continue d'apporter ses contributions aux élus de l'agglomération et fasse l'objet de plus d'échanges et de débats.

En novembre dernier, les rendez vous du conseil de développement ont permis de recueillir auprès de 110 acteurs du territoire dans les villes d'Aubervilliers, de Saint Denis et de Stains des idées pour l'emploi, l'habitat, les transports. Ces dernières viendront alimenter la réflexion des groupes de travail du conseil de développement, elles sont en ligne dans l'espace conseil de développement sur site Internet de Plaine Commune

Les contributions sur l'emploi et le budget 2006 de Plaine commune viennent d'être remises aux élus communautaires. Elles réaffirment l'importance de la solidarité entre les villes du territoire, du droit à l'emploi, à la formation, de la lutte contre les discriminations, autant d'idées qui participent à la construction d'une agglomération solidaire.

Françoise Carayon
Présidente du conseil de développement

Pourquoi je participe ?

J'habite depuis 27 ans à Saint-Denis. Je travaille depuis 35 ans à Clichy/seine. Je connais mieux la ville où je travaille que la ville où j'habite. Un comble !

J'ai donc décidé de participer : d'abord à la démarche quartier pour rencontrer les personnes qui y habitent, savoir ce qui s'y passe et ce qu'on peut y améliorer.

Ensuite, au budget participatif pour avoir une vue d'ensemble des projets de ville et donner son avis

Et enfin, au conseil de développement pour mieux connaître le territoire de Plaine Commune et apporter mon aide grâce à mon expérience personnelle. Trouver de nouvelles filières et un emploi pour chacun me semble primordial !

Martine Tiercelin
Participante au conseil de développement

la lettre

Conseil de développement de Plaine commune, communauté d'agglomération
directrice de publication : Françoise Carayon
secrétariat : Evelyne Bégusseau
conception, rédaction : Pascal Jarry
maquette : service communication de Plaine commune
dessin : Loïc Faujour

Les contributions du Conseil de développement

Développement local intégré, nouvelles filières d'emploi et de formation, lutte contre les discriminations **sont au cœur des dernières propositions du conseil de développement.**

Pour le conseil de développement, il paraît essentiel que Plaine Commune, solidaire, œuvre dans des directions complémentaires :

Lutter contre les discriminations

Soutenir l'emploi industriel

Développer les synergies entre recherche publique et privée

Faciliter les rencontres formation/entreprises

Faciliter la rencontre entre les grandes entreprises et les PME/TPE

Mettre en œuvre une politique de développement local intégré

Systematiser les clauses de mieux-disant social (...)

L'intégralité de la contribution est disponible en ligne sur le site de Plaine Commune

www.plainecommune.fr

ou au secrétariat du conseil de développement sur simple demande
01 55 93 63 06

Actualités

Groupes de travail

emploi

Le groupe de travail entend approfondir en 2006 certaines pistes de travail, entre autres : la filière d'aide à la personne, l'amélioration de l'attractivité du territoire, la formation initiale et formation professionnelle, la formation tout au long de la vie.

Habitat

Le groupe travaille déjà depuis plus de six mois sur l'habitat insalubre et a auditionné plusieurs personnalités. Ces premières réunions ont révélé, s'il en était besoin, combien le traitement en profondeur de l'habitat insalubre/indigne est d'une extrême complexité technique, juridique et sociale alors qu'en même temps il nécessiterait bien souvent des solutions d'une extrême urgence pour faire face à des situations humanitaires dramatiques. Une contribution sur ce sujet devrait être remise aux élus dans les prochains mois.

projet de territoire

Après lecture du document sur le projet d'agglomération, le groupe de travail a décidé d'apporter des contributions au cours des prochains mois sur les thématiques suivantes : La place des habitants et des salariés du territoire dans les décisions, la démocratie locale, l'inclusion sociale et fracture territoriale, les services publics communautaires, l'identité communautaire et la communication, les transports et déplacements, la culture.

Budget

La contribution du groupe de travail a été présentée en bureau communautaire à la mi-janvier.

Le groupe de travail demande notamment que le conseil de développement soit mieux associé à l'élaboration budgétaire pour le prochain budget 2007 de l'agglomération.

Les avis et contributions du conseil de développement

Depuis près de deux ans, le conseil de développement a proposé différentes contributions pour les projets de la communauté d'agglomération.

Ils sont tous disponibles en ligne sur le site de Plaine commune ou envoyés sur simple demande au secrétariat.

- Janvier 2006 : **Contribution au budget 2006** de Plaine commune
- Décembre 2005 : **Développement local intégré, nouvelles filières d'emploi et de formation, lutte contre les discriminations** premières contributions.
- Janvier 2005 : **budget 2005** de Plaine commune avis du conseil de développement
- Novembre 2004 : **Plan Local de l'Habitat communautaire**, avis du conseil de développement
- Octobre 2004 : **les JO Paris 2012**

www.plainecommune.fr/page/p-305/

LE DESSIN DU MOIS

A chaque parution de la lettre du conseil de développement, le dessinateur Faujour vient commenter l'actualité du conseil.

Ce mois ci :

La mobilisation nécessaire contre les discriminations à l'emploi

UNITED COLORS OF DROIT À L'EMPLOI...



Les échos de l'assemblée plénière

Lors de l'assemblée plénière de décembre 2005, Françoise Carayon a lancé la démarche d'élaboration d'un bilan partagé d'une année de fonctionnement du conseil de développement : Groupes de travail, Assemblée Plénière, équipe d'animation, règlement intérieur, outils de communication, besoins de formation autant de thématiques qui seront travaillées par les membres du conseil de développement au cours de ce premier trimestre.

La plénière a par ailleurs validé la contribution sur les questions d'emploi, et mandaté le groupe de travail budget pour proposer aux élus communautaires une expression du conseil de développement sur l'élaboration du budget 2006.

Avec la coordination nationale des conseils de développement

La nouvelle Coordination Nationale se compose des conseils de développement : •AIX EN PROVENCE, ANGERS, BORDEAUX, BOULOGNE SUR MER, CHAMBÉRY, CLERMONT-FERRAND, DINAN, DUNKERQUE, FLANDRE, GRASSE POLE AZUR PROVENCE, GRENOBLE _HAYANGE, LA ROCHE SUR YON , HENIN-CARVIN , LE HAVRE - PAYS DE CAUX – ESTUAIRE, LILLE MÉTROPOLÉ, LYON, MIDI QUERCY, NANCY, NANTES MÉTROPOLÉ, NICE, PERPIGNAN, PLAINE COMMUNE, POITIERS, SAINT NAZAIRE, SAINT QUENTIN EN YVELINES, SEINE-ESSONNE, SAINT ETIENNE, TOULOUSE, VOIRON

Extrait de la contribution du conseil de développement de Plaine commune pour l'avenir de la coordination (juin 2005)

« La coordination nationale et les rencontres nationales doivent être en priorité des lieux pour l'échange d'expérience et le débat. Il faut ouvrir la coordination nationale en étant attentif aux équilibres régionaux et ne pas se limiter aux seuls organisateurs des rencontres nationales.(...) »

Il conviendrait de préserver la souplesse de notre organisation en mutualisant les tâches (...). Nous sommes prêts à prendre toute notre place dans les dynamiques nationales et régionales (...). »

Toutes les informations de la coordination nationale des conseils de développement www.nantes-citoyennete.com

Les rendez vous du conseil de développement

Cette première initiative s'inscrira dans le temps comme un rendez vous régulier du conseil de développement avec d'autres acteurs du territoire (salariés, habitants, chefs d'entreprise...)

Ces rendez-vous ont permis au conseil de développement d'aller à la rencontre d'habitants et d'acteurs du territoire pour :

- avoir leur avis, leurs témoignages,
- pour les écouter et échanger
- pour enrichir la réflexion des groupes de travail à partir des thématiques travaillées par le Conseil de développement.

Par ailleurs, ces rencontres ont aussi permis de faire connaître le Conseil de développement, de rendre publique ses contributions et d'élargir son rayonnement.

L'édition 2005 s'est déroulée durant le mois de novembre dans 3 villes : Aubervilliers, Saint Denis et Stains.

Une synthèse des débats, une revue de presse et les contributions des enfants sont disponibles en ligne ou sur simple demande au secrétariat du conseil de développement.

http://www.plainecommune.fr/page/p-361/art_id/

ZOOM

Les rendez vous 2005

Plus de 110 acteurs du territoire ont participé à ce moment de rencontre et de débat

Ces rencontres ont été importantes pour les membres du conseil de développement.

L'échange et les débats viennent enrichir les réflexions menées dans les différents groupes de travail.

Des idées pour l'avenir

Les déplacements : les transports en commun, le vélo

L'activité dans Plaine Commune : l'emploi, la formation, l'information sur l'emploi, les bassins d'emploi, la création d'entreprises et l'emploi local

L'habitat et l'aménagement urbain : l'habitat social, l'aménagement de l'espace, le tourisme et les loisirs, l'économie d'énergie et les énergies renouvelables



Des idées pour le conseil de développement

Les participants ont souhaité débattre et émettre des propositions sur le rôle, l'organisation et le mode de fonctionnement du conseil de développement.

Il s'agit notamment de la relation aux décideurs, des articulations quartier-ville, agglomération au niveau de la démocratie locale, du recueil d'informations sur les sujets traités, de la composition et de la participation dans le Conseil de développement.

Le conseil de développement en vidéo

Afin de mieux faire connaître le conseil de développement, nous vous proposons deux vidéos de 9mn chacune.

Elles vous permettront de mieux connaître le conseil de développement et ses travaux.

Elles sont consultables sur le site Internet de Plaine commune

www.plainecommune.fr/page/p-353/art_id/

Contacts

Conseil de développement de Plaine Commune

21, rue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis CEDEX
tél : 01-55-93-57-52

Animateur : Pascal Jarry
Secrétaire : Evelyne Bégusseau

conseil-developpement@plainecommune.com.fr

